

## Règlement championnat de Côte d'Or 2008-2009

L'objectif principal de cette activité est la découverte des différentes disciplines et des différents milieux du canoë-kayak. Ce championnat va permettre également aux clubs de Côte d'Or de dynamiser leur activité en motivant leurs adhérents de la catégorie poussine à vétérane.

Le championnat de Côte d'Or 2008-2009 comprend cinq épreuves : la course en ligne, le kayak polo, la descente, le slalom et le biathlon.

A l'issue de ces cinq manches, deux classements seront établis : un classement par club et un classement par catégorie.

### ➤ **Le classement club :**

Chaque club totalise les points de ses athlètes à l'issue de toutes les manches du championnat.

### ➤ **Le classement par catégorie :**

Il est destiné à déterminer le Champion de Côte d'Or au sein des vingt catégories suivantes : Poussin 1H, Poussin 1D, Poussin 2H, Poussin 2D, Benjamin 1H, Benjamin 1D, Benjamin 2H, Benjamin 2D, Minime 1H, Minime 1D, Minime 2H, Minime 2D, Cadet H, Cadet D, Junior H, Junior D, Senior H, Senior D, Vétéran H, Vétéran D.

Quinze points sont attribués au vainqueur des catégories benjamine, poussine et minime. Dix points pour les catégories cadettes et vétéranes et cinq points pour juniors et séniors. La suite des points est attribués de façon dégressive jusqu'à atteindre le minimal de un point.

**Attention**, compte tenu de son caractère de jeu collectif, la comptabilité des points de la manche de kayak polo sera différente. Chacun des membres de l'équipe gagnante « jeune » se verront crédités de 10 points et les membres de l'équipe gagnante « adulte » se verront crédités de 6 points. Le schéma dégressif de l'attribution des points reste le même que pour les autres manches du championnat.

